

ETEL - Façade portuaire. Objectif valorisation



Parmi les propositions de l'étude : l'agrandissement de la coop-maritime sur la ruelle jusqu'à coller à la glacière qui accueillerait le musée, si accord trouvé avec la SCI propriétaire, et réorientation du bar à huître face à la ria.

Depuis la création du port de plaisance en 1981, la requalification de la façade maritime suscite débats, études, projets, et parfois des concrétisations, plus ou moins réussies. Vendredi en conseil, une nouvelle étude « de restructuration des espaces portuaires » réalisée à la demande de la municipalité par la Compagnie des ports a été présentée par Arnaud Devys, directeur adjoint de la compagnie. Pour près de 3 M€ au total, elle repense, revisite, déplace, valorise sur tout le périmètre entre port et plan d'eau, se penchant sur trois sites correspondant à trois phases : quais, esplanade du Pradic et îlot de la glacière.

Renforcer l'activité économique

L'objectif affiché est de revitaliser ce périmètre et d'y « recentrer l'activité économique ». La restauration des quais, dès 2016, s'accompagnera de la pose d'une promenade de bois avec deux belvédères (950 à 1.100.000 € HT dont 10 % pour la commune). La circulation sera restreinte, modulée et redistribuée. L'esplanade sera aménagée et recevra une aire de carénage. Les cabines de marées « revisitées » (730 à 780.000 € HT), avec quatre commerces (glaces, souvenirs, etc.). Quant à l'îlot autour de la glacière, les propositions « à moyen terme » vont jusqu'à « déplacer » la coop-maritime et l'accoler à la glacière en supprimant la ruelle. L'intérêt serait, aussi, de dégager la perspective sur la ria. Prévus aussi, acquérir cette glacière, « emplacement rêvé » pour le musée et un restaurant panoramique, tourner le bar à huîtres vers la ria et rénover l'abri du canot (405.000 € HT avec appel au mécénat) en créant et un belvédère sur la citerne.

Orientations évolutives

Précisant que ces orientations restaient « évolutives », le maire a sollicité une validation de principe : « ça ne constitue nullement un engagement, mais c'est une autorisation à élaborer les plans de financements prévisionnels ». L'opposition a voté contre. Dans le débat préalable au vote, Brigitte Le Goff s'est étonnée d'activités non maritimes dans les cabines : « Possible pour l'attractivité du port », d'après Arnaud Devys. Maryline Palaric plaidait pour une concertation sur de tels projets ; le maire se refusait à retarder le projet : « Le conseil représente aussi la population ». Enfin, Étienne Pigeon plaidait l'urgence de la cale de carénage. Une alternative immédiate sera offerte par la Compagnie des ports via le Chantier Bretagne Sud. Quant à la glacière, Guy Hercend avait pris les devants : « C'est du conditionnel, nous allons vers les propriétaires pour établir une négociation ».